BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 29 MAI.

FEUILLETON

LE CRIME DU CAPITAINE.

ROMAN

PAR M. LOUIS REYNAUD.

PROLOGUE

VII

—Je savais bien pour quelle cause M. de Maldrée cachait cette parentée. La mère de Mme Claire avait en, bien avant la naissance de celle-ci, une liaison adultère dont il était le fruit. Mademoiselle Claire était sa sœur, c'eût été révéler le déshonneur de leur mère commune. J'ai su ces choses par les entretiens qui m'avaient bien en ma présence, et je ne serais pas songé à vous en parler si vous ne m'aviez interrogé, vous l'ami de M. de Maldrée, qui les connaissez aussi bien et mieux que moi.

Alexis avait pu continuer longtemps de la sorte sans que Malory songeât à l'arrêter. Il ne l'entendait plus, et il s'éloignait de plus en plus de son trouble qu'un homme plus perspicace que le mougik aurait deviné facilement.

Lentretien que nous venons de résumer avait duré plus d'une heure. Alexis, nous l'avons dit, parlait très imparfaitement le français, et Malory avait dû, à diverses reprises, lui faire répéter ses paroles et répéter lui-même ses questions.

Lorsqu'il fut seul, il s'arrêta à l'ombre d'un bosquet de grands arbres pour mettre un peu d'ordre dans ses esprits. Ce qu'il venait d'apprendre le stupéfiait. Ajoutons à sa honte qu'il ne se trouvait point satisfait du résultat des efforts qu'il avait faits pour connaître la vérité. Certes, tout autre à sa place eût été heureux d'acquérir la preuve de l'innocence de sa femme. Pour lui, loin d'être heureux, il en éprouvait un vif dépit. Sa position de mari outragé n'avait pas pu contribuer jusqu'à ce moment à tenir éveillés en lui les instincts qui le poussaient au crime, en les justifiant à ses yeux jusqu'à un certain point. Assassiner Mme Sophie, quels que fussent d'ailleurs le mobile et le but de l'assassinat, c'eût été en quelque sorte se venger de M. Maldrée mort, dans ce que, vivant, il avait de plus cher, et les dîmes vilies se créent pour expliquer leurs actes, et des arguments tels, que celui-là s'était à plusieurs reprises présenté à l'esprit de Malory. Il n'existait plus maintenant, et si le malheureux avait pu prévoir qu'il méditait, il n'aurait même pas la monstrueuse excuse qu'il avait voulu se donner, puisque sa femme n'était coupable que d'avoir manqué de confiance en lui, dans une circonstance qui ne la touchait ni seule, ni directement.

Après s'être longtemps abandonné à ses réflexions, sans pouvoir prendre aucun parti, Malory se leva pour revenir vers sa chambre. C'est alors qu'il rencontra de nouveau Alexis qui le cherchait pour lui annoncer que Mme Sophie le priait de monter chez elle. Malory s'empressa d'obéir. Guidé par le mougik, il fut introduit dans l'appartement de la jeune femme, situé au premier étage. Il la trouva seule, assise sur un divan, vêtue d'une robe noire, comme si, à peine prévenue de la mort de son fiancé, elle avait voulu échanger la robe de fête contre la robe habituelle de deuil. Son visage était toujours pâle et défait, comme au moment où elle avait quitté Malory. Mais, à l'expression de son regard, on jugeait qu'elle était maintenant résignée, et que si sa douleur devait être éternelle, elle se concentrait tout entière dans son cœur.

—J'ai prié, lui dit-elle à Malory; je me sens plus calme et me voici prête à vous entendre.

—Madame, répondit Malory, j'ai en le triste bonheur de fermer les yeux à mon commandant. J'ai recueilli ses dernières paroles et j'ai pour mission de vous les transmettre.

—Parlez, monsieur.

—Le commandant place son fils sous votre protection. Il est mort avec l'espoir que vous tiendrez lieu de mère à cet enfant, que vous irez en France pour remplir vos nouveaux devoirs.

—Son espoir ne sera pas trompé. Son fils deviendra le mien. Il héritera de ma fortune, je m'efforcerai d'en faire un homme digne de son père, digne du nom qu'il est appelé à porter.

—Puisque telles sont vos décisions, ma mission se termine ici. Ce n'est qu'au cas où vous auriez retiré de vous rendre en France que j'avais ordre de vous demander le titre qui constitue la fortune du fils de M. de Maldrée et de l'apporter chez le notaire du commandant, M. Rubentel, du Havre.

Ce langage eut pour résultat de laisser croire à Mme Sophie que Malory était depuis longtemps l'ami de M. de Maldrée et d'accroître la confiance qu'elle avait déjà dans l'homme qui était venu lui annoncer la mort de son ami.

—J'accomplirai moi-même la tâche que le commandant m'a confiée, répondit-elle. La fortune de son fils se compose d'une somme de deux cent mille francs, représentée par des valeurs au porteur qui sont entre mes mains, puisqu'il me les avait remises en dépôt. J'ai une somme égale en billets de la Banque de France dont j'ai le dessein de faire don à l'orphelin, afin que s'il venait à mourir avant qu'il ait atteint sa majorité, il soit en état de tenir son rang dans le monde. Je n'ai pas d'héritiers directs, et comme cette somme est le fruit de mes économies, je peux, sans porter préjudice à mes collatéraux, la distraire de ma succession.

Si, tandis qu'elle s'exprimait avec tant de conscience, Mme Sophie avait conservé le sang-froid nécessaire pour examiner attentivement le misérable placé en face d'elle, elle aurait été effrayée de l'effet que produisait sur lui l'énumération des richesses dont lui frustrait, pouvait tout à coup le rendre maître. Le sang avait envahi son visage, ses yeux s'étaient démesurément agrandis et son cœur battait avec violence. Mais elle ne l'eût elle-même trop absorbée par sa propre douleur et en même temps trop confiante pour remarquer l'exaltation de Malory.

—M. de Maldrée n'avait-il pas fait un testament? demanda-t-il en essayant de contenir son émotion.

—Ce n'est pas, je vrai dire, un testament. Avant de quitter la France, il écrivit à son notaire une lettre confidentielle, dans laquelle il lui faisait connaître ses intentions pour le cas où il viendrait à mourir. Il l'avertissait en même temps qu'il ne voulait point, tant qu'il le loisir de le faire lui-même, d'apporter au Havre les valeurs qui constituaient sa fortune. Ces valeurs, j'ai cru pouvoir les garder jusqu'à l'arrivée des prochains courriers, je les emporterai moi-même en France et je confierai à M. Rubentel mes dispositions, car j'ai l'espoir de ne pas sortir vivre au milieu de cette tragédie.

Un sanglot accompagna ces paroles et, lassé d'avoir tant parlé et des efforts héroïques qu'elle avait faits jusque-là pour contenir sa douleur, Mme Sophie perdit connaissance. Malory vit son visage se décomposer et la pauvre créature demeurer immobile, renversée sur le dit-on oiseau était assise. Il courut à elle, alarmé, embarrassé, se sachant comment il devait s'y prendre pour la ranimer. Puis, ayant vu un cordon de sonnette, il s'y saisit. Il en quelques minutes, les serviteurs de Mme Sophie furent auprès d'elle. On la transporta sur son lit et la fille d'Alexis s'empressa de lui prodiguer les soins les plus vigilants.

Pendant ce temps, debout au milieu de la chambre, affectant une vive tristesse, Malory étudiait à la hâte l'état des lieux. Un plan infernal venait de surgir dans son imagination, et il examinait chaque chose, la disposition de l'appartement, les détails de l'ameublement, les portes, les croisées avec une attention criminelle. Sous l'influence des idées auxquelles il était livré, il s'approcha de la cheminée et remarqua avec plaisir qu'elle était hermétiquement fermée par une plaque qui interceptait l'air du dehors. Il s'aperçut également que les croisées et les portes étaient garnies d'épais bourrelets. Mme Sophie avait passé tout un hiver dans cette maison et avait pris des précautions minutieuses pour se garantir contre les froids rigoureux de la Crimée. Lorsqu'il eut terminé son inspection, il s'avança vers le lit et, interrogeant à voix basse la jeune fille qui soignait la malade :

—Se trouve-t-elle mieux? demanda-t-il.

—Elle se ranime.

Mme Sophie, en effet, revenait à elle. Elle respira faiblement, ouvrit les yeux, et, voyant le capitaine en face d'elle :

—Ah! monsieur, murmura-t-elle, ne me quittez pas encore. Je crains de mourir, et si je dois arriver, c'est à vous que reviendrait la tâche que M. de Maldrée nous a confiée. Ne partez pas.

—Rassurez-vous, madame, je reste.

—Les valeurs qui doivent être emportées en France sont contenues dans un coffret, enfermé lui-même dans cette armoire. Je vous autorise à les prendre là, s'il y a lieu.

En disant ces mots, Mme Sophie désignait un solide meuble de chêne, placé en face de son lit, donnant ainsi à Malory le seul renseignement qui lui manquât. Un sourire de satisfaction apparut sur le visage du capitaine.

—Vous vivrez, madame, répondit-il. C'est mon vœu le plus cher. Mais, si la fatalité voulait qu'il en fût autrement, le fils de M. de Maldrée trouverait en moi un père, vos desseins seraient exécutés.

Ayant dit ces mots, il s'éloigna doucement, sans attendre que Mme Sophie lui exprimât sa gratitude.

VIII.

A dater du moment où la possibilité d'assassiner Mme Sophie se présenta à l'esprit de Malory, il pensa et agit sous l'empire d'une idée unique, et comme poussé par une puissance supérieure. Son sang-froid ne l'abandonna pas un seul moment; son bras ne trembla pas. Il est à remarquer que, dans l'accomplissement d'un crime froidement prémédité et que n'inspire pas un sentiment de vengeance, l'assassin se subit aucune émotion. Il marche à son but avec autant de ténacité que de tranquillité, et s'il est assailli par l'épouvante et le remords, c'est seulement quand tout est consommé.

Que si l'on s'étonne de voir un homme honnête jusqu'à ce jour devenir tout à coup criminel, nous répondrons qu'il n'avait été honnête qu'à la surface et par nécessité et que, d'ailleurs, il y a commencement à tout. L'âme probe n'est pas celle qui, n'ayant jamais été tentée, ne succombe pas, mais celle qui résiste à la tentation. L'occasion fait le larron, et c'était la première fois qu'elle s'offrait à Malory. Il fut rapidement décidé, n'ayant d'autre souci que de ne pas laisser après lui une trace de son passage et de trouver les moyens d'obliger le public à croire que Mme Sophie était morte, non victime d'un attentat, mais à la suite d'un accident. Ce fut sous l'influence de cette double préoccupation qu'il arrêta les combinaisons machiavéliques que son mauvais génie lui souffla.

Au mois de septembre la nuit vient assez rapidement. Vers six heures et demie, au moment où, après avoir dîné, il sortit de table, l'obscurité commençait à être profonde, et n'eût été la blanche clarté de la lune, il lui eut été impossible de se guider dans le parc où il se rendit. Mais, grâce à cette clarté, il put trouver sou chemin et s'éloigner rapidement comme pour se livrer aux douceurs de la promenade. Les domestiques étaient diversement occupés. Il ne rédoutait donc pas d'être surpris.

Au fond du parc, il avait remarqué un amas de branches vertes, provenant d'arbres récemment émondés. Elles avaient été provisoirement déposées en cet endroit, pour être ensuite transportées dans un cellier où l'on enfermait les provisions de bois pour l'hiver. Il choisit une vingtaine de ces branches, les plus courtes et les plus grosses et, à l'aide de cordes qu'il c'était procurées, en ayant fait un fagot, il les jeta dans un bassin par profond, creusé au centre d'une pelouse et d'où il pourrait les retirer à volonté. On sait que le bois lorsqu'il est vert ou mouillé, ne brûle que difficilement, mais produit en revanche une fumée épaisse et malsaine.

Cela fait, il revint du côté de la maison, s'assit sur le perron, et ayant allumé un cigare, manifesta à Alexis, qui venait prendre ses ordres, le dessein de passer sa soirée en cet endroit, afin de goûter entièrement le charme d'une belle nuit. Il demeura donc, seul, jusqu'à dix heures. A ce moment, Alexis parut de nouveau devant lui.

—Comment est votre maîtresse? demanda Malory.

—Elle paraît tout à fait remise. Elle vient de s'endormir. Elle s'est opposée à ce que ma fille veillât auprès d'elle et elle nous engage à prendre quelque repos.

—Obéissez-lui, reprit le capitaine. Couchez-vous, mon brave homme. Invitez votre fille à en faire autant. Moi, je reste ici.

—C'est qu'alors, monsieur, il faudra qu'avant de monter dans votre chambre, vous fermiez la porte.

—Je la fermerai.

—Il suffit de donner deux tours de clef et de pousser les verrous.

(A continuer.)

Compagnie d'Assurance Mutuelle DES — Marchands de la Nlle-Orléans,

No. 104, RUE DU CANAL.

DIX-NEUVIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1873, y compris les primes non expirées l'année précédente :

Pertes payées :	
Sur risques d'incendie	$731,896 30
Sur risques de mer	92,866 97
Sur risques de rivières	125,563 44
Total des primes	1,007,088 92
En moins—primes non expirées	202,875 00
Montant net des primes, 31 mai 1873	$804,413 92
Pertes payées :	
Sur risques d'incendie	$482,708 23
Sur risques de mer	46,149 47
Sur risques de rivières	63,541 24
Taxes	23,802 22
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes	61,264 62
	626,465 64
A déduire—intérêts moins dépenses	17,776 31—611,691 33
Bénéfices	192,922 59

L'Actif de la Compagnie est comme suit :

Propriétés foncières	$128,371 15
Bonds de ville	307,050 00
Actions de banques et de chemins de fer	21,183 00
Billets garantis par hypothèque	404,292 30
Billets garantis	153,408 72
Effets à recevoir	46,673 79
Primes en voie de recouvrement	101,308 34
Bonds de l'Etat	1,500 00
Stock d'assurance	1,500 00
Actions de Vallette Dry Dock Comp.	19,800 00
Actions de la Presse à Coton de la Levée	2,300 00
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	4,000 00
Harbor Protection Company	1,500 00
Association de l'Hôtel St. Louis	5,000 00
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall	2,000 00
Bonds hypothécaires du Turners Association	5,000 00
Jouissance sur billets hypothécaires	5,000 00
En caisse	171,417 14
Cie des steamers de la N.-O., de la Floride et la Havane	3,000 00
Total de l'Actif	$1,986,320 46

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY, Président.

G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et souscrit pardevant moi, le 9 juin 1873.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public.

Le 9 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de QUINZE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1873—dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. Également, de payer aux actionnaires, sur demande, un intérêt à raison de DIX pour cent par an sur leurs actions

DIRECTEURS :

F. Maspéro,	David McCord,
S. Z. Relf,	L. F. Génoïs,
M. Puig,	F. Fourchy,
P. S. Wills,	J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix,	J. M. Allen,
Chas. Ladreth,	Chas. Laffite.

10 mai—1

Compagnie d'Assurance Hope.

LA NOUVELLE-ORLEANS.

INCORPORÉE EN AVRIL 1857.

Bureau, No 21, rue du Camp.

Capital payé $250,000 00

MONTANT des DIVIDENDES PAYÉS 380,921 00

Actif 476,069

LA Compagnie assure contre les risques de feu, de mer et de rivières, aux plus bas taux, et accorde aux assurés le privilège de choisir entre une remise au comptant sur leurs primes, ou une participation dans les profits.

L'Assuré, quelque petite que soit sa prime, peut donc avoir un intérêt dans les profits sans être actionnaire.

Les pertes sont réglées promptement et équitablement.

H. PEYCHAUD, Président.

JNO. L. ADAMS, Vice-Président.

LOUIS BARRETT, Secrétaire. 30d6—D—PF

APEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne faisant partie du service postal de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord—

VILLE-DE-PARIS, samedi, 30 mai.

LAFAYETTE, samedi, 13 juin.

FERRIERE, Surmont, même jour, 27 juin.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin)

POUR BREST OU LE HAVRE :

Première cabine, $125. Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Installation parfaite pour quelques passagers d'entrepont à $35.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen et qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyager par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en s'épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE, Agent, 56, Broadway, New-York, ou à L. GRANDI, Agent, nov—4121 Gallier, Cours Lettre H. N. O.

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, faisant le service régulier entre la Nouvelle-Orléans et Liverpool, et entre Glasgow et New York, savoir :

STATE OF LOUISIANA, 2000 to. capt. Stewart
STATE OF MINNESOTA, 2000 .. capt. Hamilis.
STATE OF ALABAMA, 2400 .. capt. Flint.
STATE OF PENNSYLVANIA, 2200 .. capt. Brown
STATE OF VIRGINIA, 2200 .. capt. Sadler.
STATE OF GEORGIA, 2200 .. capt. Cooper.
STATE OF NEVADA, 2000 .....
STATE OF FLORIDA, 2000 .....
STATE OF DAKOTA, 2000 .....

Les steamers de cette ligne partent de la Nouvelle-Orléans pour Liverpool, directement, toutes les trois semaines.

Il recevra du fret et signera des connaissements pour Havre, Brest, Anvers, Rotterdam, Amsterdam et tous les ports du Continent.

Pour fret ou passage, s'adresser à MOIR, ou vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Sous pavillon espagnol sans charge extra.

Une servante de chambre et un maître d'hôtel sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux prix suivants qui donnent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage, s'adresser à

A. K. MILLER & CO.,
No 29 de la rue Carondelet.
Agents.

6octf

Steamers de la Ligne de l'Etat.

Concurrence!

Le Steamship STATE OF VIRGINIA, capitaine Thomas, partira pour New York pour Glasgow via Belfast, le SAMEDI, 30 MAI.

Prix du passage à l'entrepont, de la Nouvelle-Orléans à Londres, Liverpool, Brême et Havre et d'Irlande, pour le Havre et Hambourg, $45.

Pour Anvers et Rotterdam ..... $50.

Pour Brême, Paris, Manheim, la Norvège, la Suède et le Danemark 51

S'adresser à

A. K. MILLER & CO.
12 mai—14f. No 29 de la rue Carondelet.

SCHEME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et le NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD transportent leur service régulier

DE BREME. DE LA NLLE-ORLEANS.

Strasbourg	15 sept.	17 oct.
Friedrich Franz	1 oct.	3 nov.
Hannover	12 oct.	14 nov.
Koln	27 oct.	28 nov.

Les autres jours de départ seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Havre et à Southampton, et, à leur retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE

De Brême, Southampton ou Havre—à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans :

Chambres ..... $150 en or.
Entrepont 40

De la Nouvelle-Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Havre ou à Brême :

Chambres ..... $150 en or.
Entrepont 40

De la Nouvelle-Orléans à la Havane :

Chambres ..... $35 en or.
Entrepont 20

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Havre, pour la Nouvelle-Orléans, sont délivrés par les consignataires.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
8 août—1an No 26 et 28 de la rue de l'Union.

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hamburgeoises-Américaines.

Communication immédiate entre le Havre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Nantes et de la Havane.

Les magnifiques steamers de la Compagnie :

Germania, Capt. Wintem,
Vandalia, Capt. Bremer,
Saxonia, Capt. Nielsen,

—Partiront comme suit—

De Hambourg. De Havre. De la Havane. Sanfaudor. Nlle-Orléans.

Vandalia				
Janv. 31	Fév. 1	Fév. 7	Fév. 27	Mars 11
Germania				
Mars 14	Mars 17	Mars 21	Avril 12	

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Havre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour à la Havane, à Santander, à Cherbourg, (éventuellement au Havre), pour embarquer ou débarquer les passagers et le fret.

Pour plus de détails, s'adresser à MM. FOCH & CIE, Agents de la Compagnie, 32 Rue de la Nouvelle-Orléans à Cherbourg, ou à Hambourg :

Première Cabine, $125—Entrepont, $35.

Du Havre, de Hambourg, de Southampton, à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans :

Première Cabine, $100—Entrepont, $40.

On peut obtenir des billets de passage du Havre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., à la Nouvelle-Orléans :

On signera des connaissements pour tous les ports du continent entre le Havre et Christiania.

MM. FOCH & CIE, 32 Rue de la Nouvelle-Orléans, Cincinnati, à Mobile, ont été nommés agents des consignataires jusqu'au lieu de destination pour du fret, expédié de destination ou de la Mobile en transbordements sur les steamers de la ligne de la Nouvelle-Orléans.

Pour plus amples informations, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERT & CIE,
Agents-Généraux,
130, Rue de la Commune.

C. B. RICHARD & BOLS,
Agents-Généraux de Passage,
40, Broadway, New-York.

F. BROMBERG, Moulin,
Agents pour le Passage. 3aout—1an

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE

Des steamers suivants

KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,

Le steamer NEW ORLEANS, Clapp commandant

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse

DIMANCHE 31 mai, à 8 h. du M.

Passage, $50.

Cette Ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 61.

Compagnie d'Assurances Mutuelles de la Louisiane.

VINGTIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte la Compagnie publie l'état suivant :

Total des primes de l'année expirée le 29 février 1874 ..... $564,129 19

Savoir : Primes d'incendies.. $2 6,05 51
Primes de mer 297,609 28
Primes de rivières.. 59,651 40
$564,129 19

En moins—primes non expirées 23,125 00
Primes remboursées 10,338 26
33,463 26

Montant net des primes $530,665 93
Pertes par l'incendie $178,535 90
Pertes sur mer 158,374 45
Pertes sur rivières 45,535 61
Total des pertes payées $382 445 96
Réfaction (rebate) au lieu de dividende 57,917 62
Réassurances, frais, escompte, profits et pertes 40,615 68
510 979 27
Balance réservée $19,686 66

L'actif de la Compagnie est comme suit :

Bons de la ville et autres bons	$53,427 76
Actions de banques et autres actions	12,348 16
Actions et scrip de Compagnies d'Assurance	24,7 2 25
Propriétés foncières	22,325 26
Effets à recevoir et hypothèques	73,9 9 22
Effets à recevoir	30,921 21
Primes en voie de recouvrement	51,876 29
Montant dû par des agences	37,847 17
En caisse et en Europe	59,359 25
Suspense account	56,857 3
	$442,238 87

Le tableau ci-dessus est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.

J. P. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 22 mars A. D. 1874.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire Public. No 140 de la rue Gravier.

Directeurs élus en février 1874.

Chas. Briggs,	N. M. Benachi,
Ant. Carrière,	Thos. H. Hunt,
Geo. A. Fosdick,	Chs. Honold,
B. Brugiel,	D. Jamison,
F. Anderson,	R. S. Howard,
A. Frerichs,	Edward Toby,
Geo. W. Dunbar,	Wash. Morton,
Geo. W. Hynson,	William Knox,
Henry J. Vose,	W. S. Bailey,
E. Mayoux,	J. E. Livaudais,
Chas. Weihbar,	A. K. Miller,
A. Leconte,	Edw'd Morphy,
Frank Millaudon,	J. A. Lum,
Chas. Laffite,	Silas Weeks,
Rudolph Ruiz,	E. W. Bryant,
W. C. Mack,	R. R. Decan.

John S. Wallis.

27 mai—4t

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du lundi, 22 Février '74

RESSOURCES.

Prêts et Escomptes	$ 642,231
Tiré au délà des dépôts	1,341 40
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation	406,000 00
Au rres actions, bons et hypothèques	17,772 50
Dû par des agents de rachat et de réserve	23,211 52
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	3,819 50
Local de la banque	7,901 08
Autres Propriétés foncières	30,921 21
Mobiliers et installations	18,062 86
Dépenses Courantes	4,972, 87
Taxes payées	4,744 37
Primes	73,414 57
Echanges pour le Clearing House	57,978 40
Billets d'autres Banques Nationales	11,570 00
Petite Monnaie Courante, y compris les Nickels	1,672 92
Espèces	16,195 77
Billets Legal Tender	254,000 00
	$1,604,732 18

PASSIFS.

Capital payé	$ 500,000 00
Surplus	31,833 10
Escompte	3,656 83
Change	3,698 97
Intérêts	1,317 97
Circulation Nationale non rachetée	410,000 00
Dividendes non payés	725 00
Dépots Individuels	657,915 53
Chèques Certifiés	7,515 07
Dû à des Banques Nationales	1,683 54
Dû à des Banquiers et à des Banques de l'Etat	973 97
	$1,604,732 18

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, Joseph Michel, Caissier de la Banque Nationale Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau qui précède est exact.

JOSEPH MITCHELL, Caissier.

Signé sous serment, par devant moi, ce 25 Mars 1874.

JULES MOSSY, N. P.

Exact :

P. POURSINE,
E. S. KEEP,
A. W. BOSWORTH
15 jan—1an

ACHETEZ VOS CIGARES, CIGARETTES & TABACS Chez ED. L. ZELL, à l'angle des rues Canal et Carondelet,

P. O. Box 374. NOUVELLE-ORLEANS.

VAPEURS. Le Lac.

ARRANGEMENT D'ÉTÉ.

Steamers de la Malle des Etats-Unis entre Mandeville et la Nlle-Orléans Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington.

Le beau steamer fin marcheur et à mase pression CAMELIA, Capitaine Hewson, partira, pour les susdites villes le LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; le MARDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures de l'après-midi; le MERCREDI, à l'arrivée du convoi de 9 heures du matin; le VENDREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du convoi de 4 heures après-midi; le DIMANCHE, à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie du matin.

Le LUNDI et le JEUDI le bateau ira jusqu'à POINT Lookout, sur la rivière Tchefuncté, pour Covington. Retour : il quittera Old Landing le mardi et le vendredi, à 6 heures du matin; Madisonville tous les matins, le dimanche et le mercredi soir.

Le CAMELIA ne fera pas des excursions régulières. Il partira tous les dimanches matins à l'arrivée du convoi de 7 heures et demie et le mercredi à l'arrivée du convoi de 9 heures. Il sera de retour le soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bâtiment doit partir.

Le steamer CAMELIA quittera à moins de mauvais temps ou de bassesses eau.

Il ne restera pas en état du wharf de Lewisbourg, le Camélia ne s'y arrêtera que quand le capitaine jugera qu'il est prudent de le faire.

15 mai Aux Nos 18 et 20 rue de l'Union.

Excursions du Dimanche et du Mercredi.

Pour Mandeville, Lewisburg et Madisonville.

Le beau steamer très fin marcheur, CAMELIA, Capt. Wm. Hewson, fera excursion les MERCREDI et les DIMANCHE et le MERCREDI, à Mandeville, Lewisburg et Madisonville, à dater du DIMANCHE, 17 mai. Il partira de l'extrémité du chemin de fer, au lac. A l'arrivée du train de 7 heures et demie du matin et, à l'arrivée du train de 9 heures du matin. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans le soir du même jour, à temps pour le train de 7 heures et demie.

Prix du passage (aller et retour) $1.

COHEN & SORIA, Agent.

Aux Nos. 18 et 20 de la rue de l'Union.

15 mai.

OPELOUSAS.

Départ régulier tous les Mercredis 5 h. P M Paquebots réguliers du MERCREDI.

Pour Opelousas, Fort Barré et Washington, et tous les ports intermédiaires de la Côte, de la rivière Atchafalaya et Bayou Courtableau. Le bateau à vapeur SEKTHA, capitaine H. Broad, J. H. Schmidt, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

BRITTON & EPPLER,
No 106 de la rue de la Commune.

Le "Bertha" sera jonction avec le "Della Nor" et donnera des connaissements pour tous les débarcadères du bayou Boeuf; avec le "Minnie," à bâtimport, pour tous les débarcadères du Bayou Teche. 3mai—1an

Pour la Côte, Bâton-Rouge et Grosse Tête Landing.

Le bateau à vapeur B. L. RODGERS, Capt. A. Barker, J. H. Schmidt, commis, James McElroy, partira de la Nouvelle-Orléans les MERCREDI, à 10 heures du matin, et tous les SAMEDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour : il quitte Plaquemine et Grosse Tête le DIMANCHE soir. Il part de Donaldsonville et descend la côte, le jour, tous les LUNDIS et VENDREDIS.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. O. McLANGON, No. 20 de la rue Conti.

31mai—1an

BAYOU LAFOURCHE.

Départ de la Nlle-Orléans, tous les VENDREDIS, à 10 A. M., à HENRY TEXTE, J. DALFRES, capitaine, B. S. TEXTE, J. H. SCHMIDT, commis.

Ce bateau régulier prendra du fret pour la côte, lundi et samedi, à 5 heures de l'après-midi, du Bayou Lafourche, jusqu'à Lockport. A son retour à la Nlle-Orléans, ce paquebot fera le service régulier du côté Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

A. K. MILLER & CO.

Un commis est constamment sur la Levée, à la tête de la rue Conti pour recevoir son fret.

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les LUNDIS à 5 heures P. M., et les VENDREDIS à 10 heures A. M.

LIZZIE HOPKINS, Capitaine J. P. Aucoin, Commis, A. Charles.

Pour tous les ailerages de la côte jusqu'à Donaldsonville et du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodaux.

A son retour à la Nouvelle Orléans ce bateau fera des voyages les dimanches et mercredis en plein jour.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. S. KEEP.
16 juill—1an No 30 rue Conti.

Pour la Côte, en descente de la ville. Départ tous les MARDIS et VENDREDIS, à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la Station de la Quarantaine, Burse, toutes les habitations et tous les débarcadères.

Le bateau à vapeur EMMA, Capt. Wm. Hewson, capitaine G. Canton, Commis, J. C. Tremoulet, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS et SAMEDIS, vers trois heures de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

E. FERNANDEZ & CO.,
21 sept—1an No 125 de la rue Vieille Levée.

Pour la Côte, en descente de la ville. Départ tous les MERCREDI et SAMEDI à 10 heures du matin.

Pour les Forts, la station de la Quarantaine, Burse, toutes les habitations et tous les débarcadères.

Le bateau à vapeur MARY IDA, capitaine A. J. Lafarche, commis, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il sera de retour à la Nouvelle-Orléans tous les LUNDI et JEUDI, à 3 heures de l'après-midi.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

9mai—1 m.

S. H. SCRANTON,
Surintendant-général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan.

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans et Morgan City et Brashear City.

LE FERRY partira du pied de la rue Sixte Ande, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se rendra à Morgan City. CONNOIRSEMENTS PASSAGES qui part d'Algier à huit heures M. M.

Le fret pour tous les points de Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, sera transporté par le bateau à vapeur et remorqueur Lockport.

Le taux du fret, pour les points sur l'Atchafalaya et le Teche, au-delà de Brashear City, sera pour le moment